[redacted]

[redacted]

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
Terre sans Frontières

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Terre sans Frontières (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'Organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports comptabilisés, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2021 et 2020 et aux 1er avril 2020 et 2019 de l'actif à court terme aux 31 mars 2021 et 2020, et des actifs nets aux 31 mars 2021 et 2020. Nous avions donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

copy

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[redacted]

Terre sans Frontières
État des résultats
Exercice terminé le 31 mars 2021

	Notes	Fonds d'administration	Fonds des programmes	Fonds de financement	Fonds des dons planifiés	2021 Total	2020 Total
		$	$	$	$	$	$
Produits							
Fondations		**139 288**	**3 341 067**	**—**	**—**	**3 480 355**	2 851 006
Organismes internationaux		**126 908**	**4 162 815**	**—**	**—**	**4 289 723**	4 095 124
Dons du public et autres produits		**20 000**	**146 297**	**16 430**	**17 256**	**199 983**	659 158
Communautés religieuses		**106 645**	**1 010 098**	**191 700**	**—**	**1 308 443**	1 539 703
Tirages		**—**	**—**	**299 850**	**—**	**299 850**	257 250
Produits de placement		**19 814**	**—**	**—**	**—**	**19 814**	30 782
Contributions sous forme de services rendus	3	**—**	**52 200**	**—**	**—**	**52 200**	187 229
Gouvernement du Québec		**—**	**64 479**	**—**	**—**	**64 479**	56 657
Gouvernement du Canada		**—**	**204 434**	**103 259**	**—**	**307 693**	255 506
		412 655	**8 981 390**	**611 239**	**17 256**	**10 022 540**	9 932 414
Charges							
Frais de fonctionnement	4	**200 861**	**—**	**—**	**—**	**200 861**	182 546
Activités de collectes de fonds		**—**	**—**	**5 834**	**—**	**5 834**	5 613
Frais des tirages		**—**	**—**	**134 402**	**—**	**134 402**	132 522
Actions-éducation à la solidarité		**—**	**—**	**137 301**	**—**	**137 301**	138 837
Projets internationaux	14	**—**	**8 230 628**	**—**	**—**	**8 230 628**	7 968 279
Gestion de terrain et des missions		**—**	**240 763**	**—**	**—**	**240 763**	340 954
Contributions sous forme de services rendus	3	**—**	**52 200**	**—**	**—**	**52 200**	187 229
Amortissement du coût d'acquisition des polices d'assurance vie		**—**	**—**	**—**	**22 824**	**22 824**	22 824
Primes d'assurance vie		**—**	**—**	**—**	**89 614**	**89 614**	109 155
Honoraires		**—**	**17 921**	**—**	**—**	**17 921**	38 293
Salaires et charges sociales		**243 460**	**511 861**	**171 833**	**—**	**927 154**	1 004 927
Quote-part dans les résultats de la filiale		**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	(109)
		444 321	**9 053 373**	**449 370**	**112 438**	**10 059 502**	10 131 070
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges		**(31 666)**	**(71 983)**	**161 869**	**(95 182)**	**(36 962)**	(198 656)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Copy / Copie

Terre sans Frontières
État de l'évolution des actifs nets
Exercice terminé le 31 mars 2021

	Fonds d'administration							
	Investis en immobilisations[1]	Non affectés	Total	Fonds des programmes[2]	Fonds de financement[1]	Fonds des dons planifiés[1]	Fonds diocésain[3]	Total
	$	$	$	$	$	$	$	$
Solde au 31 mars 2019	49 608	1 020 973	1 070 581	41 897	205 674	106 554	327 409	1 752 115
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(14 085)	(193)	(14 278)	(352 528)	141 792	26 358	—	(198 656)
Affectations externes	—	—	—	—	—	—	(10 523)	(10 523)
Investissement en immobilisations, déduction faite des dispositions	53 944	(3 944)	50 000	—	—	—	—	50 000
Transferts	—	(350 000)	(350 000)	350 000	—	—	—	—
Solde au 31 mars 2020	**89 467**	**666 836**	**756 303**	**39 369**	**347 466**	**132 912**	**316 886**	**1 592 936**
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	**(9 117)**	**(22 549)**	**(31 666)**	**(71 983)**	**161 869**	**(95 182)**	**—**	**(36 962)**
Affectations externes	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**6 284**	**6 284**
Investissement en immobilisations, déduction faite des dispositions	**(120)**	**120**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**
Transferts	**—**	**(50 000)**	**(50 000)**	**50 000**	**—**	**—**	**—**	**—**
Solde au 31 mars 2021	**80 230**	**594 407**	**674 637**	**17 386**	**509 335**	**37 730**	**323 170**	**1 562 258**

(1) Affectation d'origine interne
(2) Affectation d'origine externe et gestion des programmes
(3) Dotation

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Copy / Copie

Terre sans Frontières
État de la situation financière
au 31 mars 2021

	Notes	2021	2020
		$	$
Actif			
À court terme			
Encaisse		**2 264 538**	1 321 821
Débiteurs	5	**443 631**	371 705
Tranche à court terme des placements en obligations	6	**112 000**	223 000
Frais payés d'avance		**2 606**	42 643
		2 822 775	1 959 169
Placements en obligations	6	**899 500**	728 219
Placement en actions		**10 914**	10 914
Dépôts sur les polices d'assurance vie	7	**64 740**	102 880
Coût d'acquisition des polices d'assurance vie	8	**91 296**	114 120
Immobilisations	9	**80 230**	89 467
		3 969 455	3 004 769
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		**179 515**	51 000
Apports reportés destinés à des projets	12	**2 077 291**	1 204 451
Dette	13	**150 391**	156 382
		2 407 197	1 411 833
Actifs nets			
Fonds investis en immobilisations – Affectés d'origine interne		**80 230**	89 467
Fonds non affectés		**594 407**	666 836
Fonds des programmes – Affectés d'origine externe		**17 386**	39 369
Fonds de financement – Affectés d'origine interne		**509 335**	347 466
Fonds des dons planifiés – Affectés d'origine interne		**37 730**	132 912
Fonds diocésain – Dotation		**323 170**	316 886
		1 562 258	1 592 936
		3 969 455	3 004 769

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

[redacted], administrateur

[redacted], administrateur

Copy / Copie

Terre sans Frontières
État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2021

	Notes	2021	2020
		$	$
Activités de fonctionnement			
Insuffisance des produits par rapport aux charges		**(36 962)**	(198 656)
Ajustements pour :			
Amortissement des immobilisations		**9 117**	13 402
Perte sur radiation des immobilisations		**8 396**	—
Amortissement du coût d'acquisition des polices d'assurance vie		**22 824**	22 824
Quote-part dans les résultats de la filiale		**—**	109
Variation des sommes à payer aux bénéficiaires des assurés lors du rachat des polices d'assurance vie		**(5 991)**	326
Rendement de placement du Fonds des dons planifiés capitalisé aux dépôts sur les polices d'assurance vie		**(4 650)**	(2 058)
Charges de primes d'assurance vie		**88 103**	101 330
Perte à la donation d'immobilisations		**—**	683
		80 837	(62 040)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		**969 466**	(468 533)
		1 050 303	(530 573)
Activités d'investissement			
(Acquisition) cession nette des placements en obligations et actions		**(60 281)**	105 459
Trésorerie reçue à la suite de la liquidation de la filiale		**—**	3 301
Augmentation des dépôts sur les polices d'assurance vie		**(45 313)**	(93 648)
Acquisition d'immobilisations		**(8 276)**	(3 944)
		(113 870)	11 168
Activités de financement			
Dotation		**6 284**	(10 523)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse		**942 717**	(529 928)
Encaisse au début		**1 321 821**	1 851 749
Encaisse à la fin		**2 264 538**	1 321 821

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Copy / Copie

1. Description de l'Organisme

Terre sans Frontières (l'« Organisme ») est constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. L'Organisme est aussi enregistré à titre d'organisme de bienfaisance et est conséquemment exempté d'impôts sur les bénéfices.

Ses principaux objectifs sont :

a) soutenir et renforcer, dans des pays du Sud, des partenaires œuvrant en éducation et en développement communautaire, afin de favoriser l'autonomie de populations démunies pour qu'elles se libèrent de la pauvreté;

b) associer le public canadien en général et des segments de la population en particulier, notamment les jeunes et les professionnels de la santé, à des initiatives les encourageant à poser des gestes d'engagement envers des personnes démunies du Sud et du Canada;

c) soutenir un programme local de soulagement de la pauvreté visant le mieux-être de personnes dans le besoin, par des interventions dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'estime de soi;

d) contribuer à un partage plus équitable de la richesse, ici et ailleurs.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces états financiers tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Principes de consolidation

Le placement en actions dans la filiale est comptabilisé à la valeur de consolidation. Par conséquent, les états financiers de cette filiale ne sont pas consolidés.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à l'administration générale sont présentés dans le Fonds d'administration.

Les produits et les charges relatifs au financement, à la réalisation des programmes ainsi qu'à la gestion des projets et des programmes sont présentés dans le Fonds des programmes.

Les produits et les charges relatifs au financement du programme de développement sont présentés dans le Fonds de financement.

Les produits et les charges afférents aux activités de financement à long terme de l'Organisme sont présentés dans le Fonds des dons planifiés.

Les produits et les charges afférents aux activités du diocèse de Dungu sont présentés dans le Fonds diocésain.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale est comptabilisée dans les états financiers lorsque l'on est raisonnablement certain que la Société s'est conformée et continuera de se conformer à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de cette aide.

L'aide gouvernementale, y compris la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), est portée dans les produits à l'état des résultats.

L'aide-gouvernementale sous forme de prêt-subvention est comptabilisée à titre de subvention au moment où celui-ci est accordé à l'entreprise et non lors de la renonciation au remboursement. L'aide est comptabilisée avec les autres produits car elle est liée à des charges courantes.

Copy

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

L'Organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les produits des indemnités d'assurance vie sont comptabilisés au Fonds des dons planifiés lors de l'encaissement de l'indemnité de la police d'assurance vie.

Dons reçus sous forme de fournitures et de services et dons d'immobilisations

Les dons reçus sous forme de fournitures et de services et dons d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur au moment où le don a été reçu.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements en actions qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements en actions est établie à partir des cours acheteurs. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont présentées comme produits à l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Coût d'acquisition des polices d'assurance vie

Le coût d'acquisition des polices d'assurance vie représente les sommes versées à des tiers pour le transfert des droits de polices en vigueur au moment de leur acquisition. Le coût d'acquisition de ces polices d'assurance vie est présenté à l'actif. L'amortissement de chacun de ces éléments d'actif est calculé selon la méthode linéaire sur la durée comprise entre l'âge des assurés au moment de l'acquisition de la police d'assurance vie et leur espérance de vie. Au moment de l'encaissement des indemnités d'assurance vie, le solde non amorti sera passé en charges.

Copy

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

Matériel informatique	30 %
Mobilier et agencements	20 %
Matériel roulant	30 %

Ventilation des charges

L'Organisme ventile le coût des salaires et des avantages sociaux parmi les différentes catégories de charges selon la répartition du temps consacré par les employés entre les diverses fonctions.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens. Les gains et les pertes de change sont passés en charges.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la durée de vie utile en fonction de l'espérance de vie des assurés pour le coût d'acquisition des polices d'assurance vie et la juste valeur de certains instruments financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Contributions sous forme de services rendus

L'Organisme comptabilise les contributions reçues sous forme de services rendus à titre gratuit par ses coopérants volontaires à la juste valeur selon la méthode d'Affaires mondiales Canada, soit à 200 $ par jour par bénévole. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, les contributions ont diminué pour atteindre 52 500 $ (187 229 $ en 2020).

4. Charges

Les charges de l'exercice comprennent les montants suivants, inclus dans les frais de fonctionnement :

	2021	2020
	$	$
Amortissement des immobilisations	**9 117**	13 402
Perte sur radiation des immobilisations	**8 396**	—
Gain de change	**9 545**	(4 397)

Copie

5. Débiteurs

	2021	2020
	$	$
Contributions à recevoir	**272 370**	258 137
Taxes à la consommation à recouvrer	**14 109**	16 310
Intérêts à recevoir	**3 037**	3 037
Autres	**154 115**	94 221
	443 631	371 705

6. Placements en obligations

	2021	2020
	$	$
Obligations municipales et paragouvernementales, portant intérêt à des taux variant de 0,85 % à 3,90 % (1,80 % à 3,90 % en 2020), échéant de juillet 2021 à mars 2026 (juillet 2020 à mars 2024 en 2020) (juste valeur de 1 024 530 $; 1 050 863 $ en 2020)	**1 011 500**	951 219
Tranche à court terme	**112 000**	223 000
	899 500	728 219

7. Dépôts sur les polices d'assurance vie

La valeur de rachat des polices d'assurance vie est de 36 965 $ (65 802 $ en 2020). La différence entre la valeur des dépôts sur les polices d'assurance vie et la valeur de rachat est due aux frais de rachat qui seraient engagés s'il y avait rachat au cours des dix premières années du contrat d'assurance, ainsi qu'aux redressements en fonction de la valeur au marché relatifs aux fonds déposés dans les comptes à intérêt garanti et aux emprunts sur les polices d'assurance vie.

Au 31 mars 2021, le capital assuré pour l'ensemble des polices d'assurance vie s'élève à 4 358 607 $ (4 544 704 $ en 2020). En vertu des contrats, lors du décès du deuxième assuré de certaines polices d'assurance vie, 25 % du capital assuré doit être remis aux héritiers désignés par les assurés.

8. Coût d'acquisition des polices d'assurance vie

	2021	2020
	$	$
Coût	**380 400**	380 400
Amortissement cumulé	**(289 104)**	(266 280)
Valeur comptable nette	**91 296**	114 120

copie

9. Immobilisations

			2021	2020
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Valeur comptable nette**	Valeur comptable nette
	$	**$**	**$**	$
Matériel informatique	**56 387**	**37 342**	**19 045**	21 568
Mobilier et agencements	**32 382**	**22 245**	**10 137**	16 363
Matériel roulant	**7 796**	**6 748**	**1 048**	1 536
Terrain	**50 000***	**—**	**50 000**	50 000
	146 565	**66 335**	**80 230**	89 467

* Il s'agit de la juste valeur marchande d'un terrain reçu de la [redacted]

10. Facilités de crédit

L'Organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 200 000 $ (200 000 $ en 2020), portant intérêt au taux de base majoré de 0,50 % (0,50 % en 2020), soit un taux effectif de 3,41 % en 2021, et garantie par une hypothèque sur les placements de 250 000 $. Au 31 mars 2021, la marge de crédit est inutilisée (inutilisée en 2020).

L'Organisme dispose également d'une autre marge de crédit de 285 000 $ (285 000 $ en 2020), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,75 % (1,75 % en 2020), taux effectif de 4,20 % en 2021 et devant être réduite des lettres de garantie autorisées et qui seraient utilisées jusqu'à concurrence de 115 000 $, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,75 % (1,75 % en 2020). Aux 31 mars 2021 et 2020, les lettres de garantie en circulation totalisent 115 000 $. Le solde de la marge de crédit est inutilisé.

11. Apports reportés destinés au tirage

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées au tirage qui aura lieu au cours de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2021	2020
	$	$
Solde d'ouverture – financement destiné à couvrir les charges du tirage	**—**	94 650
Montant octroyé pour le tirage	**299 850**	162 600
	299 850	257 250
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	**299 850**	257 250
Solde de clôture – financement destiné à couvrir les charges du tirage	**—**	—

Copy

12. Apports reportés destinés à des projets

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des projets qui se poursuivront au cours de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2021	2020
	$	$
Solde d'ouverture – financement destiné à couvrir les charges de projets	**1 204 451**	1 332 635
Montant octroyé pour des projets	**9 260 552**	8 375 044
	10 465 003	9 707 679
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	**8 387 712**	8 503 228
Solde de clôture – financement destiné à couvrir les charges de projets	**2 077 291**	1 204 451

13. Dette

	2021	2020
	$	$
Sommes à rembourser aux bénéficiaires des assurés lors du rachat des polices d'assurance vie, sans intérêt ni modalités de remboursement	**150 391**	156 382

14. Projets internationaux

Entre 2014 et 2020, l'Organisme a comptabilisé dans ce poste des coûts relatifs à la gestion du projet Centre Mère Enfant dans la commune de Vialet en Haïti. Ce centre a été converti en Centre de développement communautaire. Au 31 mars 2021, l'Organisme est propriétaire des infrastructures bâties jusqu'à cette date d'un coût total estimé par la direction à 3 796 094 $.

15. Instruments financiers

Risque de marché

L'Organisme est exposé au risque de marché en raison de ses activités de placement. Le risque de marché est le risque de perte découlant de la volatilité des cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change. Le niveau de risque auquel est exposé l'Organisme varie selon la conjoncture des marchés et la composition de l'actif.

Copy

15. Instruments financiers (suite)

Risque de change

L'Organisme est exposé au risque de change puisqu'une partie importante de ses activités est effectuée en devises. Ce risque est contrebalancé par des achats de devises au fur et à mesure des besoins de liquidité, ainsi que par les charges de projets internationaux qui se feront dans les mêmes devises.

L'état de la situation financière inclut les montants suivants en dollars canadiens à l'égard de l'encaisse dont les flux de trésorerie sont libellés dans les devises suivantes :

	2021	2020
	$	$
Dollar américain	**1 493 918**	171 025
Shilling tanzanien	**1 866**	2 528
Shilling ougandais	**2 218**	7 670
Franc CFA XAF	**121 655**	305 248
Franc CFA XOF	**76 615**	109 897
	1 696 272	596 368

Risque de taux d'intérêt

Les placements en obligations portent intérêt à des taux fixes. La juste valeur de ces placements peut varier en fonction des taux du marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait que l'Organisme détient des placements en obligations. De ce fait, il y a un risque de crédit qu'un émetteur d'obligations municipales et paragouvernementales ne s'acquitte pas de ses obligations envers l'Organisme, ce qui aurait une incidence sur l'actif de l'Organisme.

Le risque de crédit découle également des contributions à recevoir et de l'indemnité d'assurance à recevoir, car il y a un risque qu'une partie liée à un actif financier manque à l'une de ses obligations, ce qui aurait une incidence sur l'actif de l'Organisme.

Copy